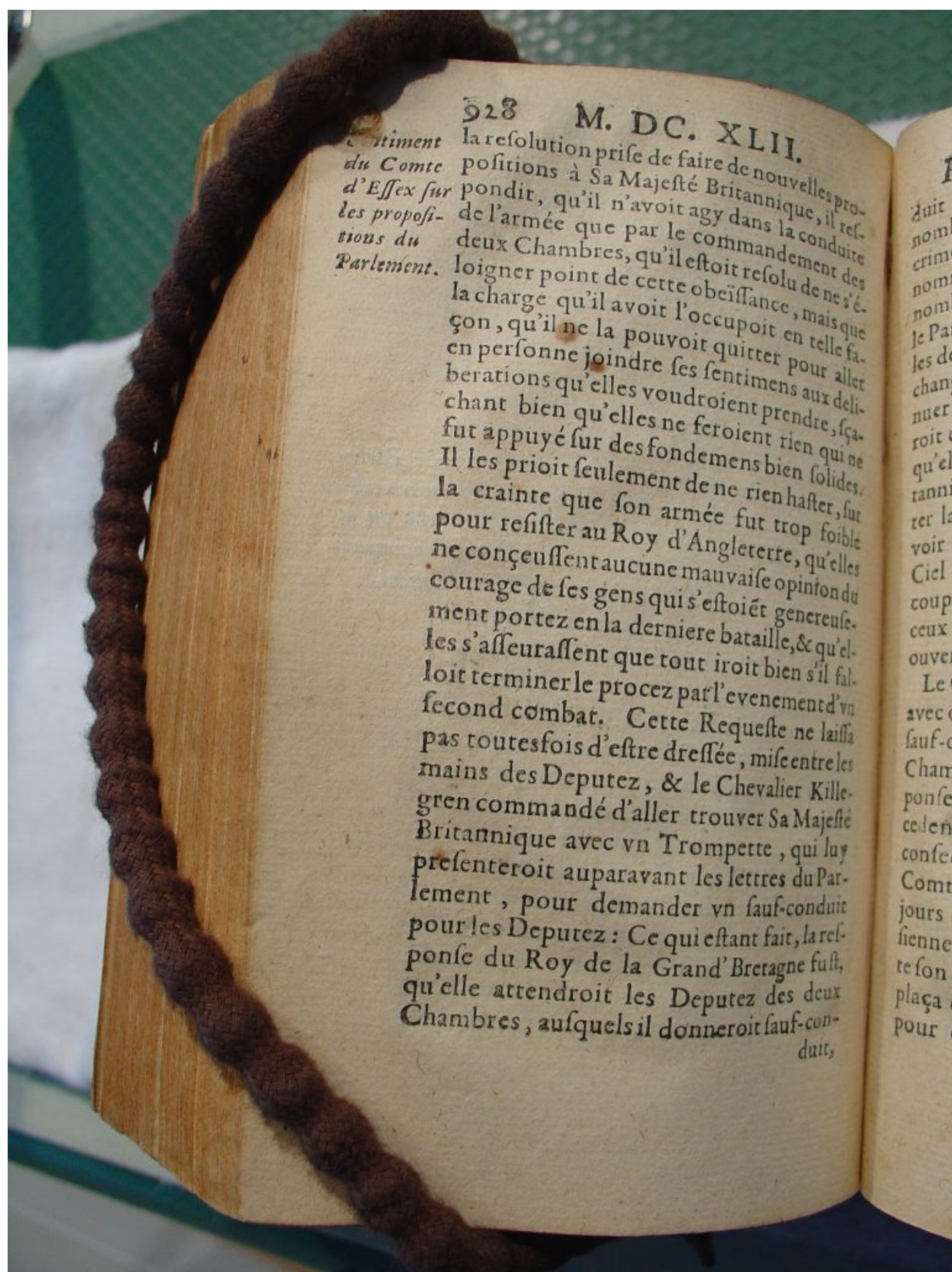


1642_0928.jpg



1642_0930.jpg



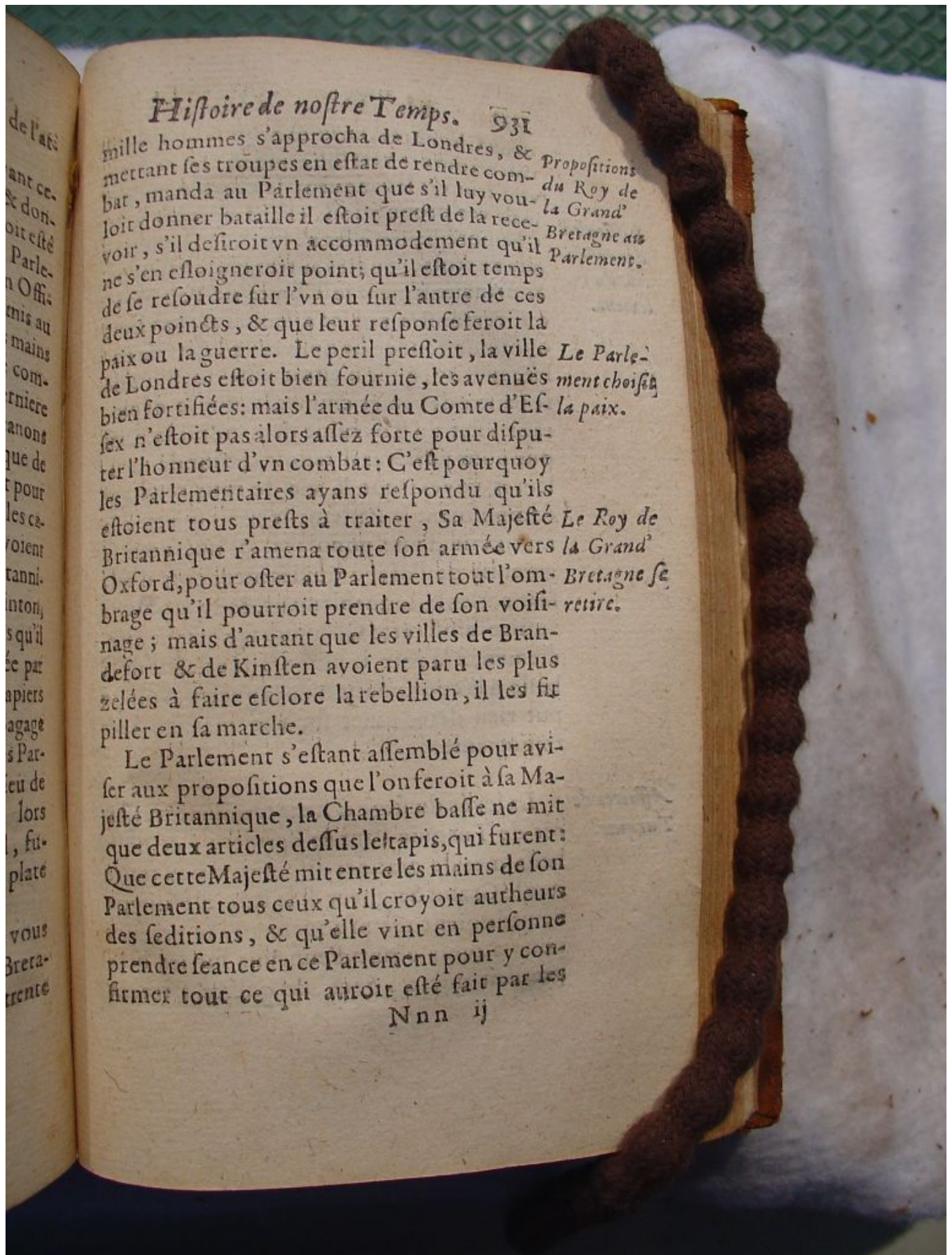
*Trahison
cōtre le Roy
de la Grāde
Bretagne
découverte.*

930 M. DC. XLII.
avoit pris resolution de la battre ou de l'attaquer.

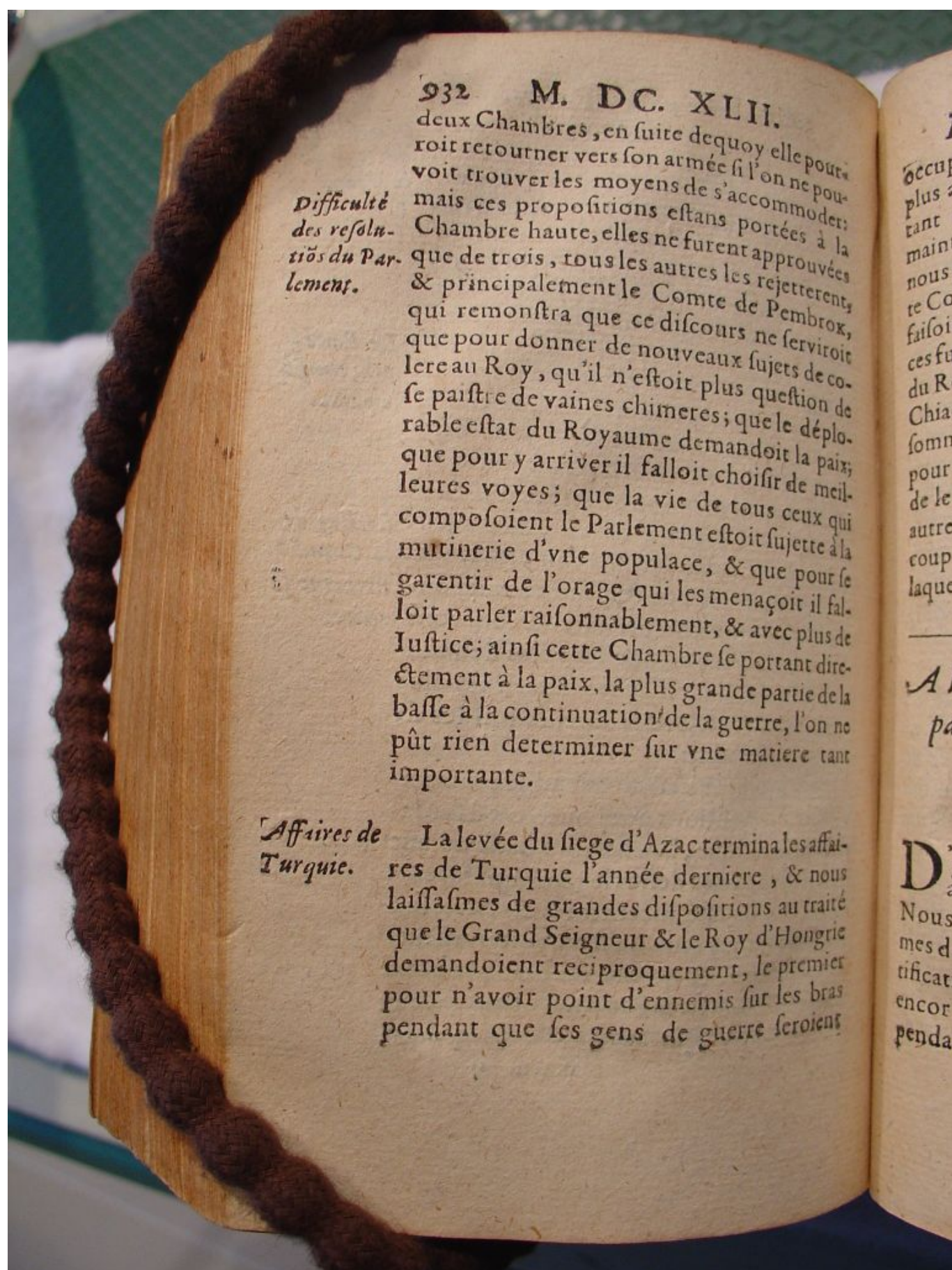
Le Roy de la Grand' Bretagne ayant cependant pris le chasteau de Watford, & donné la ville au pillage, parce qu'elle avoit esté la premiere à plier sous les ordres du Parlement, faisoit travailler au procez d'un Officier de son artillerie, lequel ayant promis au Comte d'Essex de luy mettre entre les mains toute la famille Royale, avoit donné commencement à sa trahison dans la dernière bataille de Kinton, la plus-part des canons de Sa Majesté n'ayans esté chargez que de poudre, les autres pointez trop haut pour faire eschec sur les ennemis, & quand les canons de ce General Parlementaire avoient tiré dans le quartier de Sa Majesté Britannique pour commencer la bataille de Kinton, cela s'estoit fait suivant les instructions qu'il avoit données. Cette trahison averée par une lettre que l'on trouva dans les papiers du Comte d'Essex perdus avec le bagage dans cette bataille, conserva l'armée des Parlementaires, & le butin permis au lieu de poursuivre chaudement la victoire lors qu'ils commencerent à lascher le pied, furent cause qu'elle ne fut pas deffaitte à plate cōfure.

Watford ayant esté chastieé comme ie vous ay dit cy-dessus, le Roy de la Grand' Bretagne qui se voyoit accompagné de trente

1642_0931.jpg



1642_0932.jpg



932 M. DC. XLII.

*Difficulté
des résolu-
tions du Par-
lement.*

deux Chambres, en suite dequoy elle pour-
roit retourner vers son armée si l'on ne pou-
voit trouver les moyens de s'accommoder;
mais ces propositions estans portées à la
Chambre haute, elles ne furent approuvées
que de trois, tous les autres les rejeterent,
& principalement le Comte de Pembroke,
qui remontra que ce discours ne serviroit
que pour donner de nouveaux sujets de co-
lere au Roy, qu'il n'estoit plus question de
se paistre de vaines chimeres; que le déplo-
rable estat du Royaume demandoit la paix;
que pour y arriver il falloit choisir de meil-
leures voyes; que la vie de tous ceux qui
composioient le Parlement estoit sujette à la
mutinerie d'une populace, & que pour se
garentir de l'orage qui les menaçoit il fal-
loit parler raisonnablement, & avec plus de
Justice; ainsi cette Chambre se portant dire-
ctement à la paix, la plus grande partie de la
basse à la continuation de la guerre, l'on ne
pût rien determiner sur vne matiere tant
importante.

*Affaires de
Turquie.*

La levée du siege d'Azac termina les affai-
res de Turquie l'année derniere, & nous
laissasmes de grandes dispositions au traité
que le Grand Seigneur & le Roy d'Hongrie
demandoient reciproquement, le premier
pour n'avoir point d'ennemis sur les bras
pendant que ses gens de guerre seroient

1642_0933.jpg

Histoire de nostre Temps. 933

occupez à ce siege ; l'autre pour démesler plus aisément les querelles qu'il avoit avec tant de Princes Chrestiens : Reprenons maintenant ces brisées , & disons ce que nous avons appris des autres affaires de cette Couronne Ottomane. Le traité qui se faisoit par les Deputez de ces grands Princes fut long-temps dessus le tapis, les presens du Roy d'Hongrie ne pouvans faire plier le Chiaoux Turc ; neantmoins le feu qui consummoit l'Allemagne estant trop grand pour ne donner pas de iustes apprehensions de le voir allumer plus puissamment d'un autre costé, ce Roy Chrestien passa sur beaucoup de considerations pour avoir la paix, laquelle fut conclüe par ces articles.

*ARTICLES DE LA
paix entre le Grand Seigneur &
le Roy d'Hongrie.*

I.

D'Autant qu'il ne reste plus qu'onze ans à expirer du dernier traité de paix, Nous Commissaires de part & d'autre sommes demeurez d'accord, moyennant la ratification de nos Maistres, d'y en adjouster encor neuf, afin qu'elle soit pour vingt ans, pendant lesquels ce qui a esté arresté à Sic-

N n n iij

1642_0934.jpg



1642_0935.jpg

Histoire de nostre Temps. 933

Roy d'Hongrie, suivant les articles de Gyarmath & de Szony,

V.

On observera les articles des premières pacifications pour ce qui concerne les Gentils hommes qui demeurent ou ont leurs maisons dans les villes prises, & s'il survient quelque différend pour raison de ce, on les terminera dans les premières assemblées.

VI.

Les fourrageurs qui courent la campagne au préjudice de la paix, seront punis rigoureusement de part & d'autre, suivant les articles précédens, & si les Capitaines ou Gouverneurs des frontières n'en font justice, on en pourra faire les plaintes à la Porte du Grand Seigneur & audit Roy de Hongrie.

VII.

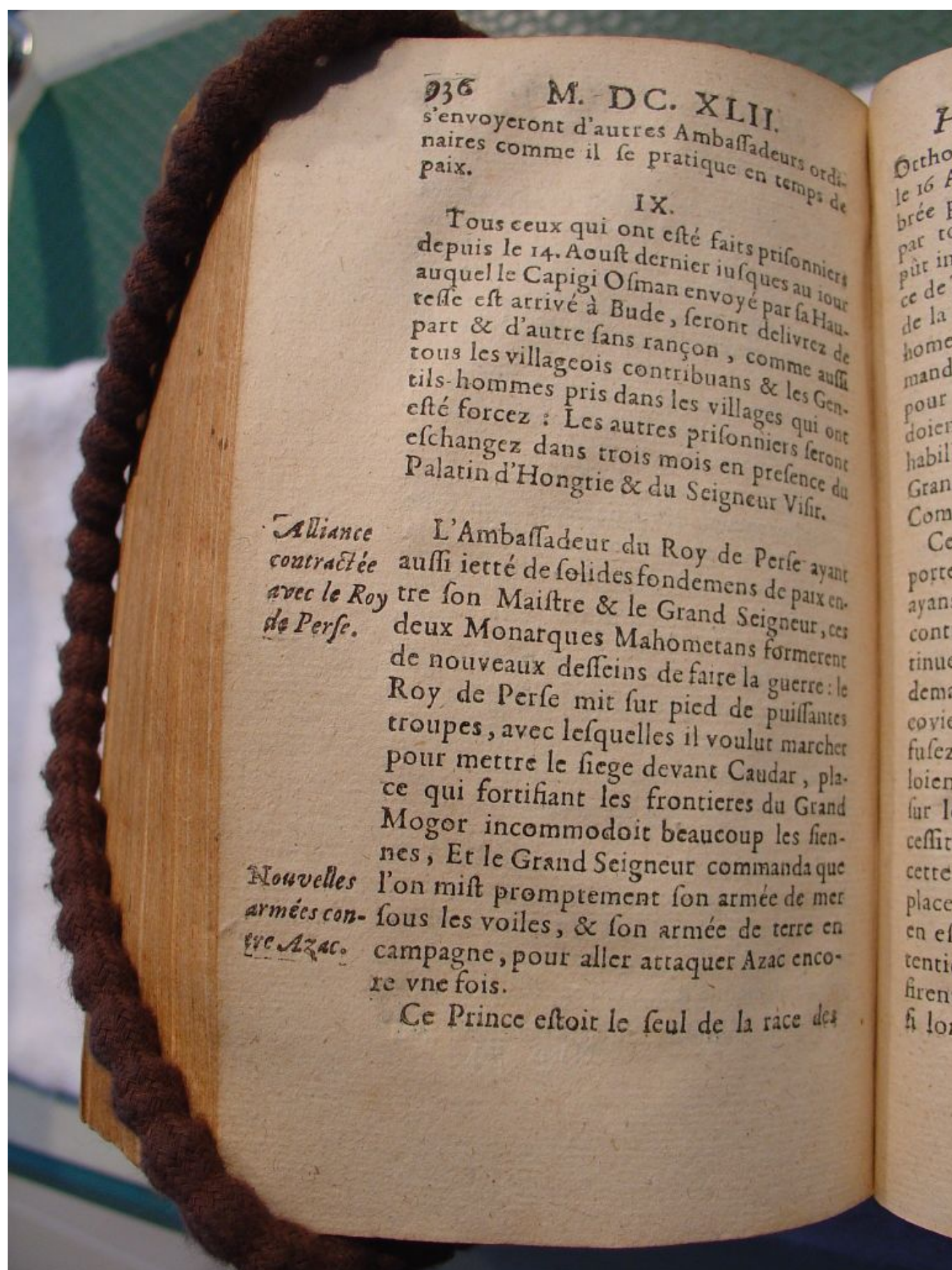
Les Religieux, Moines & Prestres qui demeurent au lieu appelé Cinq-Eglises, ou ailleurs, ne seront point mal traités, mais seront maintenus suivant les derniers articles de paix.

VIII.

On enverra de part & d'autre des Ambassadeurs pour le changement des lettres, mémoires & instructions: en suite dequoy on tiendra les assemblées particulières dont on est demeuré d'accord, après lesquelles le Grand Seigneur & le Roy d'Hongrie

Nnn iiii

1642_0936.jpg



936 M. DC. XLII.
s'envoyeront d'autres Ambassadeurs ordi-
naires comme il se pratique en temps de
paix.

IX.

Tous ceux qui ont esté faits prisonniers
depuis le 14. Aoust dernier iusques au iour
auquel le Capigi Osman envoyé par sa Hau-
tesse est arrivé à Bude, seront delivrez de
part & d'autre sans rançon, comme aussi
tous les villageois contribuans & les Gen-
tils-hommes pris dans les villages qui ont
esté forcez : Les autres prisonniers seront
eschangez dans trois mois en presence du
Palatin d'Hongrie & du Seigneur Visir.

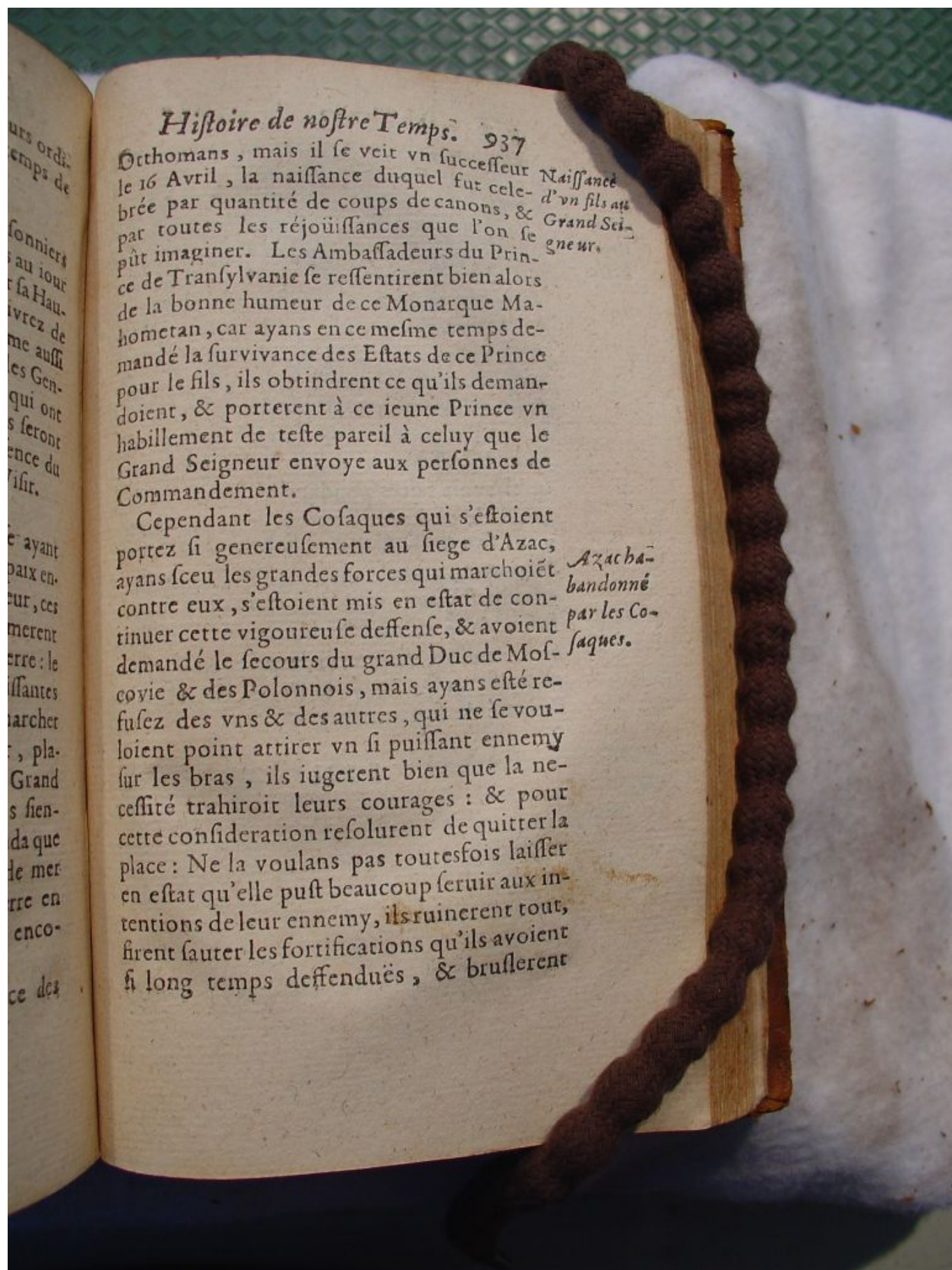
Alliance contractée avec le Roy de Perse. L'Ambassadeur du Roy de Perse ayant
aussy ietté de solides fondemens de paix en-
tre son Maistre & le Grand Seigneur, ces
deux Monarques Mahometans formerent
de nouveaux desseins de faire la guerre : le
Roy de Perse mit sur pied de puissantes
troupes, avec lesquelles il voulut marcher
pour mettre le siege devant Caudar, pla-
ce qui fortifiant les frontieres du Grand
Mogor incommodoit beaucoup les sien-
nes, Et le Grand Seigneur commanda que
l'on mist promptement son armée de mer
sous les voiles, & son armée de terre en
campagne, pour aller attaquer Azac enco-
re vne fois.

*Nouvelles armées con-
tre Azac.*

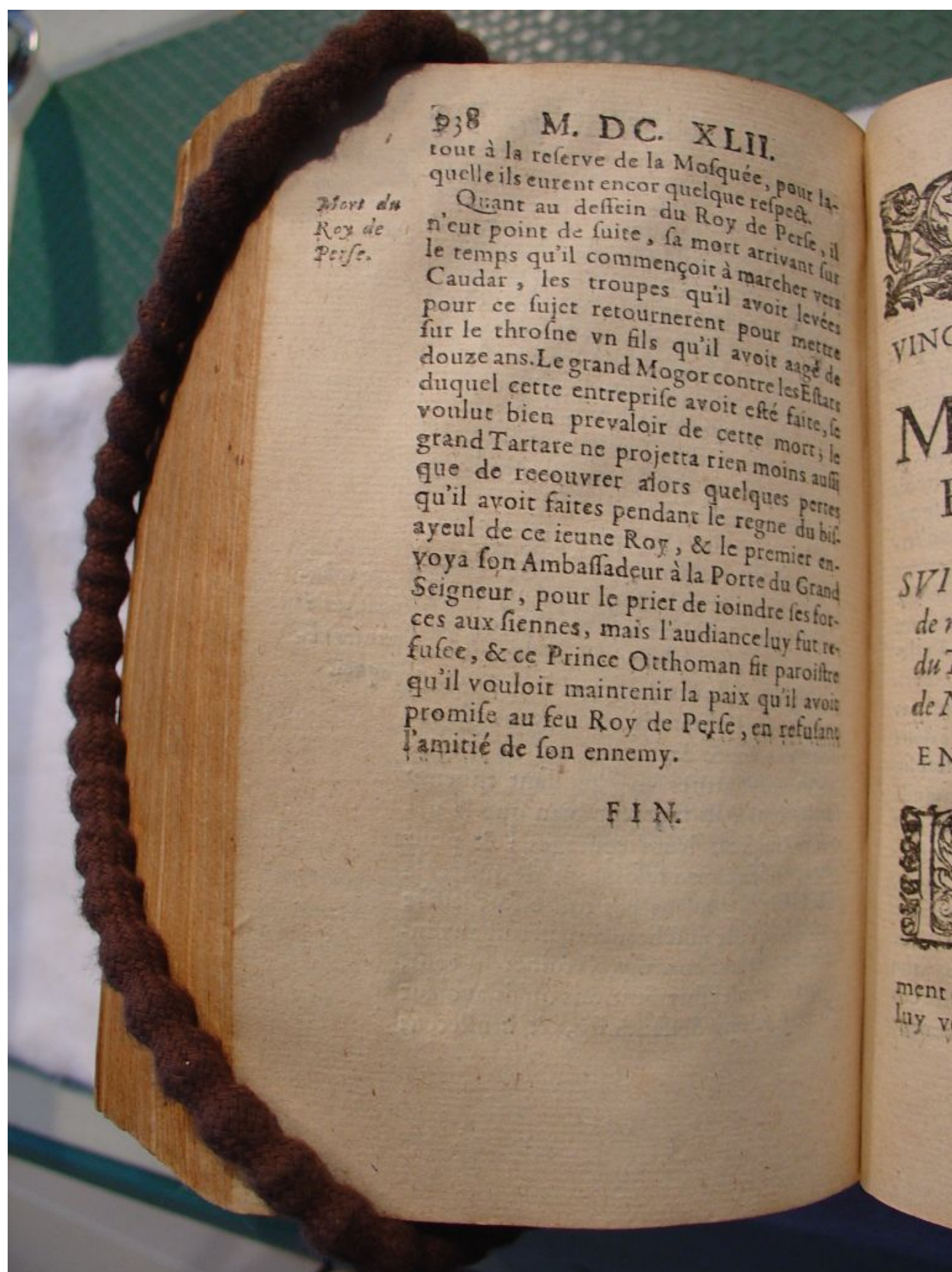
Ce Prince estoit le seul de la race des

H
Otho
le 16 A
brée P
par to
pût in
ce de
de la
home
mand
pour
doien
habill
Grand
Com
Ce
porte
ayans
cont
tinue
dema
copye
fusez
loien
sur le
cessit
cette
place
en es
tentie
frent
fi lon

1642_0937.jpg



1642_0938.jpg



Mort du
Roy de
Perse.

938 M. DC. XLII.
tout à la reserve de la Mosquée, pour la-
quelle ils eurent encor quelque respect.
Quant au dessein du Roy de Perse, il
n'eut point de suite, sa mort arrivant sur
le temps qu'il commençoit à marcher vers
Caudar, les troupes qu'il avoit levées
pour ce sujet retournerent pour mettre
sur le throsne vn fils qu'il avoit aagé de
douze ans. Le grand Mogor contre les Estats
duquel cette entreprise avoit esté faite, se
voulut bien prevaloir de cette mort, le
grand Tartare ne projetta rien moins aussi
que de recouvrer alors quelques pertes
qu'il avoit faites pendant le regne du bis-
ayeul de ce ieune Roy, & le premier en-
voya son Ambassadeur à la Porte du Grand
Seigneur, pour le prier de joindre ses for-
ces aux siennes, mais l'audiance luy fut re-
fusée, & ce Prince Otthoman fit paroistre
qu'il vouloit maintenir la paix qu'il avoit
promise au feu Roy de Perse, en refusant
l'amitié de son ennemy.

FIN.



VINGT

M
E

SVI
de m
du T
de N
E N



ment c
luy vo

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan